

**MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES ARTS
ET DU TOURISME**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE DU TOURISME

.....
**OBSERVATOIRE NATIONAL
DU TOURISME**



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°042

TROISIEME TRIMESTRE 2024



Cour royale de Tiébélé, Centre-Sud

Octobre 2024

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des sigles	iii
Avant-propos	iv
Méthodologie de la collecte	v
I. Tendances de l'activité touristique au troisième trimestre 2024	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles	1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles	1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel.....	2
I. 1. 2. Ratios de performance	2
I. 1. 3. Motifs de séjours dans les ETH	4
I. 2. Activité de voyages	4
II. Opinions des professionnels	5
II. 1. Au troisième trimestre 2024	5
II. 1. 1. Opinions des hôteliers	5
II. 1. 2. Opinions des professionnels de voyages	6
II. 2. Perspectives au premier trimestre 2025.....	7
II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie	7
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages	8
III. Zoom sur la cour royale de Tiébélé	10
IV. Informations : Situation de mise en place du CST-B au troisième trimestre 2024	1
V. Tourisme infos veille	1
V. 1. Evènements du troisième trimestre 2024	1
V. 2. Evènement du premier trimestre 2025.....	1

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim3_2024 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.3_2024 -----	1
Graphique III: Glissement annuel : Trim.3_2024/Trim.3_2023-----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.3_2024-----	4
Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT -----	4
Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.3_2024	5
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim3_2024	5
Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.3_2024 -----	6
Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.3_2024---	6
Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.3_2024-----	7
Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.1_2025 -----	7
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.1_2025 -----	8
Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.1_2025 -----	8
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.3_2024 -----	8
Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.3_2024-----	8

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par région -----	v
Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim.2_2024 au Trim.3_2024 -----	3
Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim.2_2024 au Trim.3_2024-----	3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International Air Transport Association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CFA	Communauté financière africaine
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FESPACO	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
FIRHO	Festival du rire et de l'humour de Ouagadougou
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SAMAO	Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest
SICOT	Salon International du Coton et du Textile
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre
ZLECAf	Zone de libre- échange continentale africaine

Avant-propos

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public le quarante deuxième numéro du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

La présente publication, quatrième de l'année 2024, analyse d'une part, la conjoncture de l'activité touristique au troisième trimestre 2024 et d'autre part, fait des projections sur l'évolution du secteur au premier trimestre 2025. Par ailleurs, il répertorie les événements touristiques, culturels, et sportifs d'envergure nationale et internationale du troisième trimestre 2024 et du premier trimestre 2025 ayant un impact sur l'activité touristique.

Dans la dynamique d'une amélioration continue de ses parutions, la DGT reste attentive à toutes observations et suggestions venant de tous les partenaires et potentiels utilisateurs.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des parties prenantes dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

La Directrice générale du tourisme

Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO

*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts
et des Lettres et de la Communication*

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles qui y sont présentées, ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques d'hébergement et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et des agences de voyages et de tourisme (AVT) de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives en raison de deux régions par zone touristique. Ce sont : les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun (zone touristique de l'Ouest), le Centre et le Centre-Ouest (zone touristique du Centre), l'Est et le Centre-Est (zone touristique de l'Est), et enfin le Nord et le Centre-Nord (zone touristique du Sahel). Elle a aussi concerné des AVT de la région du Centre et des Hauts-Bassins. Il faut relever que l'objectif visé était de couvrir 115 ETH et 17 AVT afin d'obtenir des résultats plus représentatifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et qualitatives, il est procédé à une veille touristique qui s'est faite à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle, etc. afin de recenser les événements touristiques, culturels et sportifs à venir et susceptibles d'influencer l'activité touristique.

Les phases de saisie et de traitement des données ont été réalisées par les agents du service de la synthèse économique et de la prospective de l'OBSTOUR.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par région

N°	Entreprise touristiques	ETH	AVT
01	Centre	45	15
02	Hauts Bassins	10	2
03	Centre-Ouest	10	-
04	Centre-Est	10	-
05	Centre-Nord	10	-
06	Boucle du Mouhoun	10	-
07	Nord	10	-
08	Est	10	-
	Total	115	17

Source : échantillonnage, base de données OBSTOUR/DGT

I. Tendances de l'activité touristique au troisième trimestre 2024

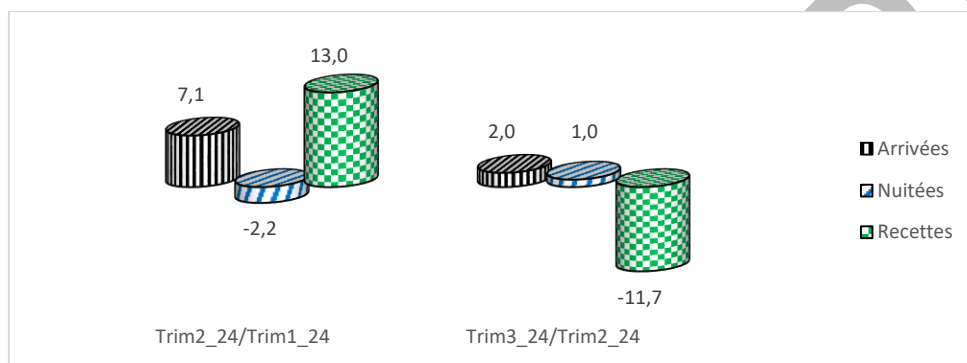
I. 1. Activité hôtelière

I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une évolution favorable au cours du troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent à l'exception des recettes qui ont enregistré une baisse de 11,7%.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim3_2024

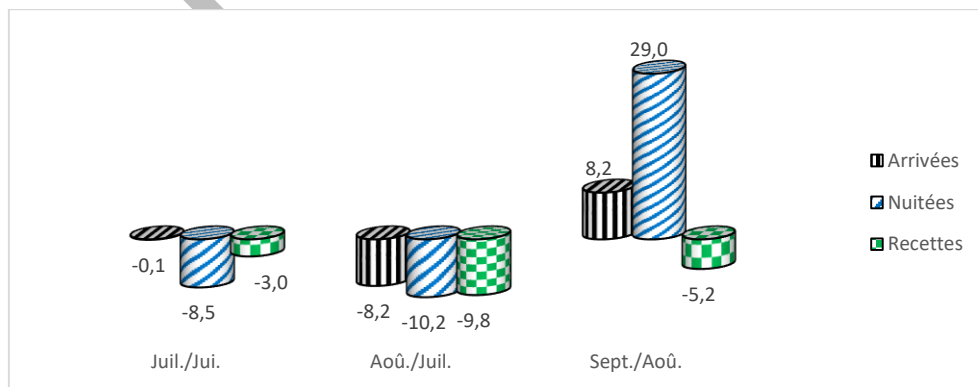


Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2024

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'activité hôtelière reste morose au cours des mois de juillet et d'août 2024, tandis qu'en septembre, on enregistre une hausse des arrivées et des nuitées avec respectivement 8,2% et 29,0% par rapport au mois d'août. Toutefois les recettes du mois de septembre ont connu une baisse par rapport à août.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.3_2024

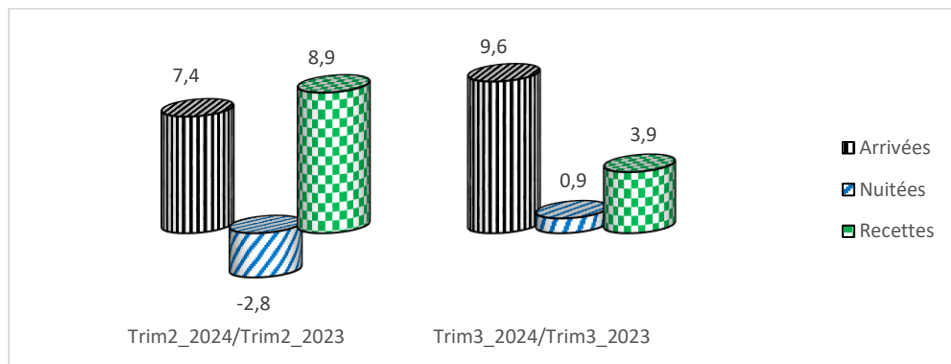


Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2024

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, l'activité d'hébergement a réalisé une performance positive au troisième trimestre 2024 par rapport à celui de 2023. Les arrivées, les nuitées et les recettes ont enregistré une progression respective de 9,6%, 0,9% et 3,9% sur la même période.

Graphique III: Glissement annuel : Trim.3_2024/Trim.3_2023



Source: base de données OBSTOUR/DGT, 2024

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, les taux d'occupation moyen se sont améliorés au niveau des catégories petits et moyens « standing » tandis que les catégories hauts « standing » ont connu une baisse. Quant aux taux de fréquentation, ils sont restés stables dans toutes les catégories.

Les deux tableaux suivants donnent un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim.2_2024 au Trim.3_2024

TO moyen (%)	Trim.2_2024			Trim.3_2024		
Cat. ETH	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
0*	12,4	12,8	12,9	13,8	15,2	16,4
1*	14,0	14,5	16,0	16,2	17,2	17,4
2*	9,3	7,4	4,9	10,8	7,3	9,5
3*	4,8	5,4	4,7	5,9	5,1	5,2
4*/5*	21,0	29,3	33,5	27,2	19,8	22,9

Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2024.

Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim.2_2024 au Trim.3_2024

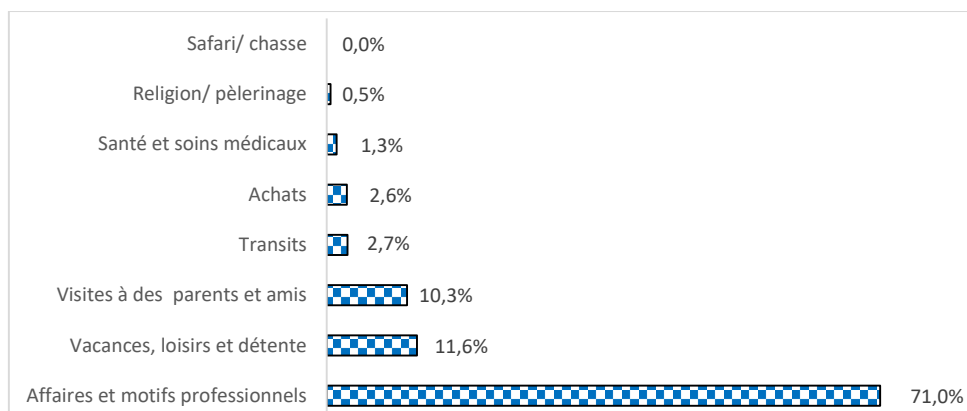
TF moyens (%)	Trim.2_2024			Trim.3_2024		
Cat. ETH	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
0*	9,3	9,3	9,6	11,1	12,2	10,9
1*	8,1	8,8	9,3	9,5	10,5	10,2
2*	6,1	5,7	3,9	7,9	5,6	7,6
3*	3,9	3,9	3,5	3,3	4,0	3,9
4*/5*	12,0	16,8	19,1	15,8	14,7	18,8

Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2024

I. 1. 3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjour des touristes dans les ETH sont dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente 71,0% des arrivées totales. Suivent les motifs “Vacances, loisirs et détente” et “Visites à des parents et amis” avec respectivement 11,6%, et 10,3% des arrivées globales.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.3_2024

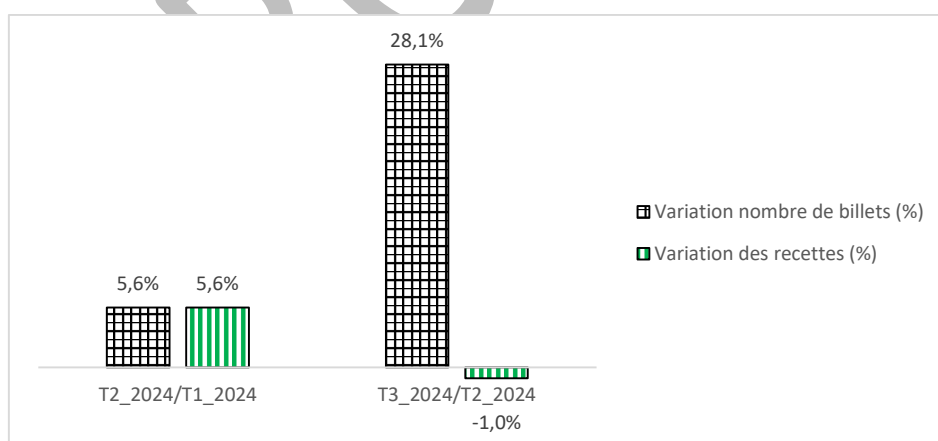


Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2024

I. 2. Activité de voyages

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme ont émis au total 8 874 billets, soit une moyenne de 683 billets par agence. La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 3 891,6 millions de FCFA.

Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT



Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2024

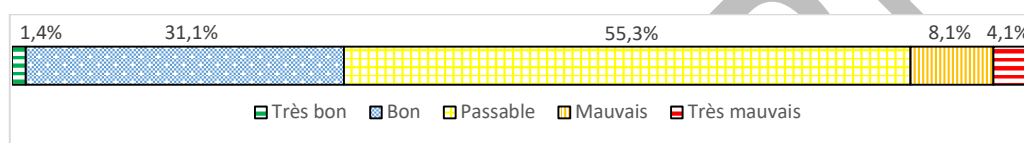
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au troisième trimestre 2024

II. 1. 1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des hôteliers sur le climat des affaires au troisième trimestre 2024 présente en majorité des avis satisfaisants. En effet, 87,8% des répondants estiment que le climat des affaires a été favorable. Même si 12,2% des répondants le trouvent défavorable.

Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.3_2024



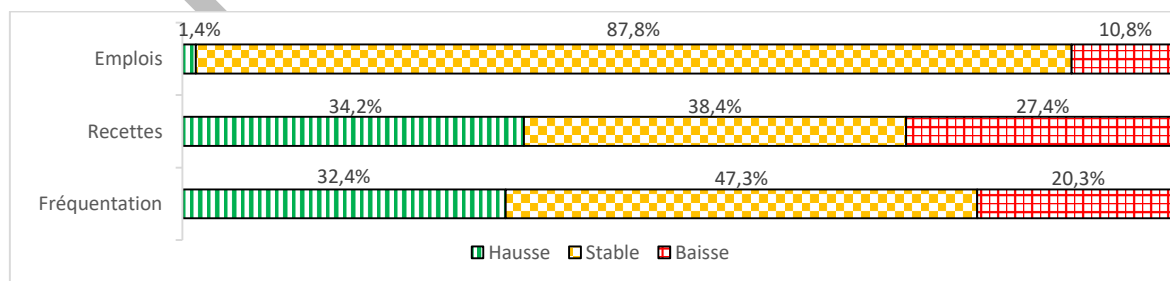
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

Au niveau des emplois, la majorité des professionnels sondés (87,8%) ont maintenu leur effectif, tandis que 10,8% des enquêtés ont procédé à des compressions.

Concernant les recettes, les avis sont mitigés. En effet, une proportion de 27,4% des hôteliers affirme avoir constaté une baisse du volume de leurs recettes contre 34,2% qui déclarent avoir constaté une hausse.

Quant à la fréquentation des ETH, 20,3% des hôteliers estiment avoir constaté une baisse au cours du trimestre contre 32,4% qui trouvent qu'elle est en hausse.

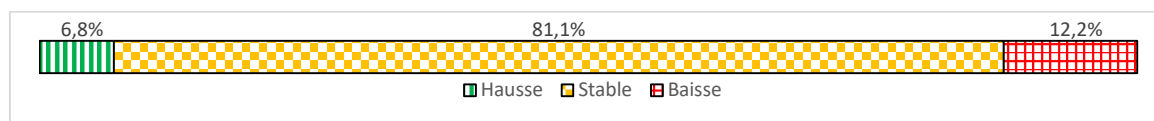
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim3_2024



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

Relativement aux tarifs pratiqués, la majorité des professionnels sondés ont gardé leurs tarifs inchangés. Seulement une proportion de 12,2% de ceux-ci a opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.3_2024

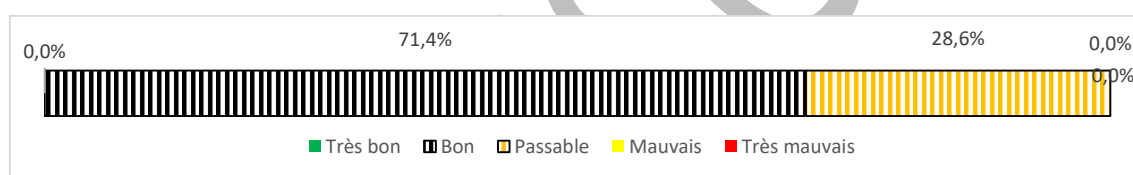


Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

II. 1. 2. Opinions des professionnels de voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est positif. En effet, au cours de ce trimestre, 71,4% des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat favorable qu'au trimestre précédent.

Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.3_2024



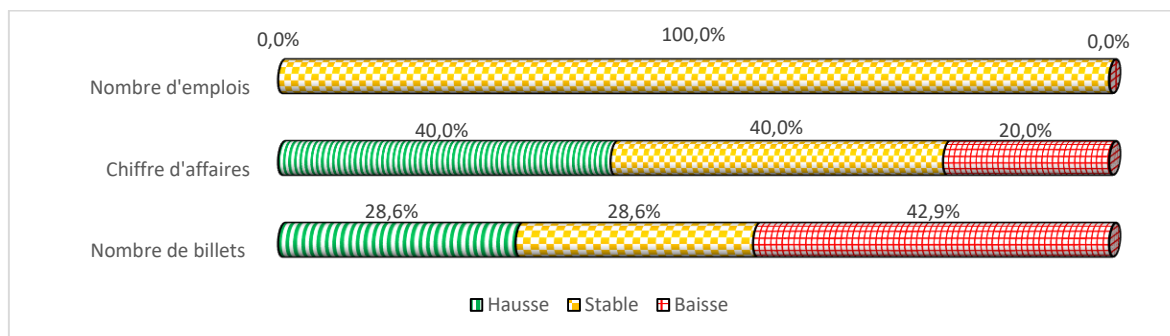
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

Dans le sous-secteur voyage, 40,0% des professionnels des voyages sondés ont constaté une hausse de leur chiffre d'affaires et 20,0% ont mentionné une baisse.

Quant au nombre de billets vendus, 42,9% des professionnels des voyages sondés ont enregistré une baisse contre 28,6% qui ont constaté une hausse au troisième trimestre 2024.

Par ailleurs, sur l'évolution des emplois, toutes les enquêtés ont affirmé avoir gardé leur effectif

Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.3_2024



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

II. 2. Perspectives au premier trimestre 2025

II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au premier trimestre 2025, 48,6% des hôteliers présagent une hausse contre 10,8% qui estiment qu'il y aura une détérioration.

Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.1_2025



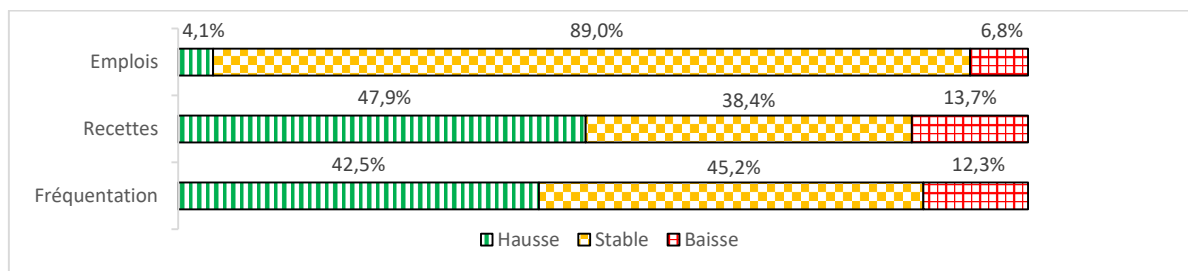
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

En perspective, 89,0% des professionnels de l'hôtellerie prévoient maintenir leur effectif.

En ce qui concerne les recettes, 47,9% des professionnels prévoient une hausse du volume de leurs recettes.

Quant à la fréquentation, 45,2% présagent au moins maintenir le niveau de leurs activités.

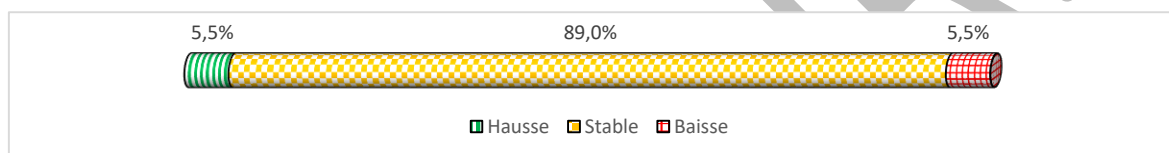
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.1_2025



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

Sur le plan tarifaire, 89,0% des professionnels envisagent conserver le niveau de leur tarif au cours du premier trimestre 2025.

Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.1_2025

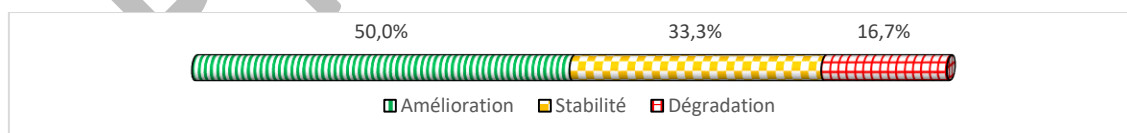


Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, les avis des professionnels divergent. La moitié des professionnels (50,0%) interrogés prédit une amélioration du climat des affaires. Une proportion de 16,7% des gérants d'AVT sondés présage une détérioration du climat des affaires au cours du troisième trimestre 2024.

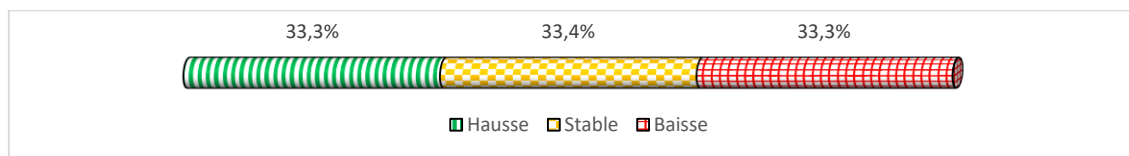
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.3_2024



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au troisième trimestre, 33,3% des professionnels de voyages interrogés prévoient une hausse au niveau des recettes tandis que 33,3% présagent une baisse.

Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.3_2024



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2024

PROVISoire

III. Zoom sur la cour royale de Tiébélé

La cour royale de Tiébélé est un site touristique, située dans la commune rurale de Tiébélé à 31 km de Pô dans la province de Nahouri, région du Centre-Sud. Elle est un ensemble architectural en terre témoignant de l'organisation sociale et des valeurs culturelles du peuple Kassena.

La particularité de ce site est la décoration murale faite par des femmes avec des matériaux locaux et un savoir-faire propre à la population locale. La population a su préserver son authenticité au regard de la conservation ou de l'évolution des pratiques traditionnelles, que ce soit dans les méthodes de construction ou l'architecture spécifique à la culture et au mode de vie Kassena.

Ainsi la dimension immatérielle de la Cour est prise en compte par l'arrêté n° 2015-0338/MCT/SG du 23 décembre 2015 portant proclamation des Trésors humains vivants du Burkina Faso.

En outre, un plan de conservation et de gestion du site pour la période 2022-2026 a été validé en 2021. A cet effet, un comité local en charge de la mise en œuvre du plan et un comité scientifique chargé de conduire des études spécifiques sur le bien ont été mis en place.

Le comité local a été formalisé avec la signature de l'arrêté n°2023-063/MCCAT/CAB portant création, attribution, composition et fonctionnement du Comité local de gestion de la Cour royale de Tiébélé du 27 janvier 2023.

En rappel, le 30 janvier 2023, le gouvernement burkinabè à travers le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme a soumis au comité du patrimoine mondial, la proposition de l'inscription de la Cour royale de Tiébélé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et son inscription est intervenue le 26 juillet 2024 à New Delhi en Inde.

Ce site devient ainsi le quatrième site burkinabè inscrit sur la liste du patrimoine mondiale après ceux de Loropéni (2009), le complexe W Arly Pendjari (2017) et les sites de métallurgie ancienne de fer (2019).

IV. Informations : Situation de mise en place du CST-B au troisième trimestre 2024

Le compte satellite du tourisme (CST) est l'outil recommandé par l'ONU-Tourisme, pour mesurer les aspects économiques du tourisme dans une économie. Sa mise en place permet aux pays d'une part, de mesurer avec plus de précision la contribution du tourisme à la formation de la richesse nationale et à la création d'emplois et, d'autre part, de disposer de données statistiques exhaustives et fiables à même d'orienter les planificateurs et les investisseurs. En outre, il permet d'évaluer l'investissement touristique, les recettes fiscales générées par l'industrie touristique, l'incidence du tourisme sur la balance des paiements et l'impact des chocs sur la consommation du tourisme intérieur, etc.

Au Burkina Faso, l'administration nationale du tourisme a entamé il y a quelques années le processus de mise en place du Compte Satellite du Tourisme Burkinabè (CST-B). Les réalisations dans ce sens sont résumées dans le tableau ci-après :

Composante	Activités	Observation
Composante 1 : Pilotage et soutien aux actions des statistiques du tourisme	Activité 1 : réaliser une étude de faisabilité de mise en place d'un compte satellite du tourisme au Burkina Faso	Document de projet de renforcement de la capacité opérationnelle de la Direction générale du Tourisme par l'élaboration d'un système statistique du tourisme et la préparation du lancement d'un compte satellite du tourisme au Burkina Faso
	Activité 2 : Mettre en place le comité interministériel du Compte satellite du tourisme burkinabè	Décret n°2023-1847/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MEEA/MTMUSR portant création, organisation, attributions, composition et fonctionnement du Comité Interministériel du Compte Satellite du Tourisme Burkinabè (CICST-B)
Composante 2 : Développement du Système statistique du tourisme	Activité 3 : Elaborer le guide du CST-B	Le guide d'élaboration du CST-B validé par le comité mis en place
	Activité 4 : Elaborer la nomenclature des activités et des produits touristiques burkinabè	Nomenclature des activités et produits touristiques (NATourB -NOPTourB) disponible
	Activité 5 : Former les membres du Comité interministériel chargés de l'élaboration du CST-B	Un expert international a été recruté Trente-cinq (35) cadres burkinabè ont été formés
	Activité 6 : former les acteurs (restaurateurs, gérants des agences de voyages et de tourisme et les gestionnaires de sites touristiques) en technique de collecte de données	159 acteurs privés du système statistique du tourisme, formés (AVT 54, Restaurants 83 et sites 22)

	Activité 7 : organiser un voyage d'étude auprès du Haut-Commissariat au Plan à Rabat au Maroc	Cinq (05) membres de la cellule technique du CICST-B ont pris part au voyage d'étude
	Activité 8 : Elaborer les méthodologies de collecte de données des AVT, des Restaurants de tourisme et des Sites touristiques	Les trois (03) méthodologies de collecte sont disponibles
	Activité 9 : Elaborer la méthodologie de collecte de données touristiques aux postes frontières terrestres	La méthodologie est disponible : « définition d'un système d'information sur les entrées aux postes frontaliers terrestres »
	Activité 10 : Elaborer la méthodologie de collecte de données sur la fréquentation des ETH	Méthodologie d'amélioration de la production des statistiques hôtelières disponible
	Activité 11 : concevoir le système de gestion intégré de données touristiques (SIGeDTour)	Base de données SIGeD-Tour disponible

V. Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du troisième trimestre 2024

- La 17^{ème} édition du Festival International du rire et de l'humour de Ouagadougou s'est tenue du 28 au 29 septembre 2024 sous le thème « **Humour, Résilience et paix Sociale** » ;
- La 6^{ème} édition de la semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SMAO) s'est tenue du 26 au 28 septembre à Ouagadougou sous le thème « **Les minéraux critiques : Quelles stratégies de développement pour les pays Africains ?** ».

V. 2. Evènement du premier trimestre 2025

- La 29^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) est prévue du 22 février au 01 mars 2025 sous le thème « **cinémas d'Afrique et identités culturelles** ».

IMPORTANT :

Selon l'article 31 du décret N°2023-1005/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MEEA/MUAFH portant réglementation de la construction, de l'extension, de la transformation, de l'exploitation et du classement des établissements touristiques d'hébergement (à titre de régularisation) du 17 Août 2023, tout promoteur d'un établissement touristique d'hébergement est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme, toutes informations statistiques liées à l'exploitation de son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 à 200 000 francs CFA.

Selon l'article 33 du décret N°2023-0989/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME/MTMUSR portant conditions de délivrance, de validation, de suspension et de retrait de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme (à titre de régularisation) du 14 Août 2023, Tout opérateur de voyages et de tourisme est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme, toutes informations statistiques liées à son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque trimestre.

PROVISOR